



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une scission
Date de publication: SHAB 29.06.2023, **Publication répétée:** 27.06.2023, 28.06.2023
Date de fin de visibilité prévue: 27.06.2024
Numéro de publication: SR02-0000001456

Appel aux créanciers suite à une scission CALYPS SA

3. Publication

Organisation transférante:

CALYPS SA
CHE-101.936.815
c/o: JURITZ SA, Bâtiment Ritz
Avenue Ritz 33
1950 Sion

Organisation reprenante:

SANIIA SA
c/o JURITZ SA
Avenue Ritz 33
1950 Sion
Suisse

Contrat de scission, projet de scission du: 26.06.2023

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'ensemble des entités participant à la scission peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés des entités participant à la scission. Appel aux créanciers suite à une scission selon art. 45 L Fus (société transférante et reprenante)

Délai : 2 mois

Fin du délai: 29.08.2023

Point de contact:

Etude du Ritz
Avenue Ritz 33
1950 Sion